

INFORMATION

ÉQUARRISSAGE

UN BAC POUR LE STOCKAGE DES ANIMAUX DE PETITE TAILLE

L'ÉQUIPEMENT D'UN BAC D'ÉQUARRISSAGE DANS VOTRE ÉLEVAGE EST INDISPENSABLE POUR PERMETTRE À NOS AGENTS DE COLLECTER EN TOUTE SÉCURITÉ VOS CADAVRES D'ANIMAUX DE PETITE TAILLE.

■ Sont considérés comme animaux de petite taille les volailles, porcelets, déchets de maternité, chevreaux, agneaux ou encore lapins.

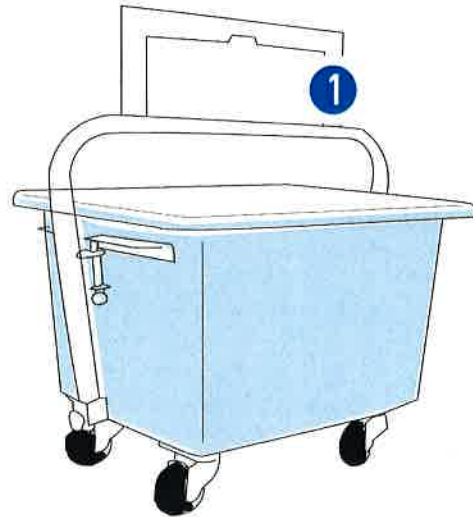
■ Les déchets et animaux de petite taille doivent être stockés en bac d'équarrissage avec palonnier intégré (cf. ci-contre). Ce type de bac est indispensable pour que l'éleveur puisse prendre le bac en sécurité. Les animaux disposés en poubelle ou en fût métallique ne seront pas collectés.

■ Exceptionnellement, les cadavres peuvent, si nécessaire, être conditionnés en sacs bio-équarrissables. Les animaux disposés en sacs plastiques et bigs bags ne seront pas collectés.

Il est de la responsabilité de s'assurer de la sécurité des personnes extérieures intervenant sur son site. L'éleveur est juridiquement responsable en cas d'accident sur son exploitation.

■ Le bac d'équarrissage rempli doit être sorti avant l'enlèvement et mis à disposition dans un endroit adapté à la collecte avec un véhicule poids-lourds équipé d'une grue.

SECANIM



BAC ÉQUARRISSAGE AVEC PALONNIER INTÉGRÉ (1)

Ce modèle de bac est lavable plus facilement. Enfin, son couvercle le rend hermétique et protège les déchets et cadavres des animaux rodeurs (ex : renards).

AUPRÈS DE QUELS PROFESSIONNELS PASSER VOTRE COMMANDE DE BAC ÉQUARRISSAGE ?

De nombreux spécialistes du matériel agricole proposent la vente de bac d'équarrissage. Parmi eux, SecAnim recommande les sociétés :
POLY-PLAST : 05 49 65 41 22,
AGRIMAGE : 03 29 38 63 00,
COSNET : 02 43 88 85 90,
TUCOM : 05 53 77 89 80.

La liste des spécialistes agréés par SecAnim est disponible dans la rubrique *SecAnim* et vous > *Matériel de stockage* de notre site internet secanim.fr.

Pour information, de nombreux éleveurs vantent les avantages des bacs réfrigérés.

Retrouvez les consignes nécessaires à la bonne réalisation de votre demande de collecte sur notre site www.secanim.fr, rubrique *SecAnim & Vous*.